



Programme de placements étudiants (PPE)

Établir un lien entre les
étudiants et les employeurs

Historique du PPE

Mars 2016

Annance budgétaire

73 millions de dollars sur quatre ans pour le lancement du programme initial, avec l'objectif de créer jusqu'à **10,000** occasions d'apprentissage intégré au travail (AIT).

Mars 2018

Annance budgétaire

8.3 millions de dollars sur trois ans afin de soutenir la création de **1 000** nouveaux stages pour étudiants dans le secteur de la cybersécurité pour les étudiants postsecondaires en STIM.

Juin 2018

Annance au G7

3 millions de dollars sur trois ans pour soutenir la création de **500** nouvelles occasions d'AIT dans le secteur de l'intelligence artificielle.

Mars 2019

Annance budgétaire

631.2 millions de dollars sur cinq ans afin de soutenir jusqu'à **20,000** nouveaux stages par année pour les étudiants postsecondaires dans toutes les disciplines d'ici 2021-22.

PPE

Aider les étudiants à acquérir des compétences fonctionnelles pour s'intégrer plus rapidement au marché du travail

Consortium d'employeurs

Organisations qui représentent les employeurs

Volet d'activité 1 : Créer de nouvelles occasions d'AIT

Volet d'activité 2 : Établir des partenariats entre les employeurs et le postsecondaire

- Recrutement d'employeurs afin d'offrir des occasions d'AIT de qualité aux étudiants du postsecondaire.
- Offrir aux employeurs une **subvention salariale** jusqu'à **5 000 \$** par stage, et jusqu'à **7 000 \$** par stage visant les membres des **groupes sous-représentés** : femmes en STIM, Autochtones, nouveaux arrivants, personnes handicapées, et étudiants de première année.
- Focus sur le développement de compétences fonctionnelles des étudiants.

- Établissement de relations directes entre les industries et les établissements postsecondaires pour aligner l'acquisition de compétences et la demande du marché du travail.
- Activités de sensibilisation et de soutien pour favoriser la participation des petites et moyennes entreprises (PME).

Approche de mise en oeuvre



Consortium d'employeurs

Les consortiums d'employeurs sont des organismes tiers représentant les besoins de leur secteur en terme de développement des compétences et intérêts relatifs à la main d'œuvre. Ils travaillent avec les employeurs, les étudiants, et les établissements postsecondaires afin de mener les activités du PPE.

EMPLOYEURS

- aider les PME à participer.
- s'assurer que les occasions d'AIT offertes sont de qualité.
- s'assurer que les employeurs de grande taille agissent comme champions dans leur industrie.

ÉTUDIANTS

- aider les étudiants à trouver les meilleures occasions d'AIT dans leur domaine d'étude et dans leur cheminement de carrière.
- fournir des commentaires sur la qualité des occasions d'AIT.

ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES

- promouvoir les occasions d'AIT et recruter des étudiants postsecondaires.
- collaborer avec les employeurs pour aligner le développement des compétences à la demande du marché du travail.

Critères d'admissibilité au PPE



EMPLOYEURS

- Employeurs de toutes tailles et dans tous les secteurs.
- Les participants peuvent être des entreprises à but lucratif et des organisations à but non lucratif.
- Les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux ne sont pas admissibles.



ÉTUDIANTS

Les individus qui sont :

- Inscrit en tant qu'étudiant dans un établissement postsecondaire reconnu dans tous les programme ou domaines d'études;
- Citoyens canadiens, résidents permanents ou personne ayant la protection des réfugiés confiés par la loi; et
- Légalement capable de travailler au Canada conformément aux lois et aux règlements de la province ou du territoire où ils résident.



ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES

Tous les établissements d'enseignement postsecondaire publics reconnus :

- Polytechniques
- Universités
- Collèges
- CEGEPS

Les occasions d'AIT financées par le PPE doivent faire partie du programme d'études/curriculum.

Résumé des
Résultats
du PPE
[2 ans et 3 mois]



5 635

occasions d'AIT à travers le Canada



47% des étudiants font parti de groupes sous-représentés ou des étudiants de première année



167

établissements postsecondaires participantes



2 076

employeurs offrant de nouvelles occasions d'AIT



88% des employeurs sont des petites et moyennes entreprises



8

secteurs à forte croissance employant des étudiants



Expansion du PPE dans toutes les disciplines

L'expansion du PPE est en place depuis septembre 2019, offrant des occasions d'AIT aux étudiants postsecondaires dans toutes les disciplines par l'intermédiaire des partenaires suivants :



Technologies de l'information et de la communication

- Conseil des technologies de l'information et des communications
- Association canadienne de la technologie de l'information



Aviation / Aérospatiale

- Conseil canadien de l'aviation et de l'aérospatiale



Environnement

- Organisation pour les carrières en environnement du Canada (ECO Canada)

Électricité / Énergie renouvelable

- Ressources humaines, industrie électrique du Canada



Biotechnologie

- BioTalent Canada



Entrepreneuriat

- Venture for Canada



Tous les secteurs

- Campus Connect Outcomes



Le programme explore la possibilité d'ajouter des partenaires dans d'autres secteurs au début de l'année 2020.



Campus Connect

Accès gratuit pour tous les utilisateurs: étudiants, employeurs et établissements postsecondaires (API gratuit)

